



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 juin 2019

n° 131-19 C

Objet : RD - Rapport d'activités 2018 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

- date de convocation le 21 juin 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-sept juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jarsy, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 51

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Hubert Marechal
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Philippe Dubonnet

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Philippe Bard à Isabelle Rousseau - de Céline Barniaudy à Josiane Beaud - de Frédéric Bret à Michel Dyen - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Nathalie Colin-Cocchi à Aloïs Chassot - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Marie-José Dussauge à Walter Sartori - de Muriel Jeandet à Dominique Mornand - de Delphine Julien à Benoit Perrotton - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Claudette Levrot-Virot à Françoise Marchand - de Jean-Michel Picot à Christophe Richel - de Dominique Pommat à Bernard Januel - de Patrick Roulet à Christian Papegay - de Dominique Saint-Pierre à Pierre Perez - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillemet à Anne Routin

• conseillers excusés : 12

François Blanc - Stéphane Bochet - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Pierre Coendoz - Jean-Claude Davoine - Daniel Grosjean - Jean-Marc Léoutre - Anne Manipoud - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Françoise Van Wetter

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 juin 2019

délibération n° 131-19 C

objet **RD - Rapport d'activités 2018 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés**

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, présente le rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2018.

En 2018, la direction des déchets s'est réorganisée pour améliorer le service rendu aux habitants :

- Des coordonnateurs de proximité ont été nommés. Répartis sur le territoire, ils constituent une interface privilégiée entre les usagers, les communes, les bailleurs, les syndicats et le service exploitation de la direction des déchets.
- Pour améliorer l'accueil des usagers dans les déchetteries et moderniser leur fonctionnement, l'agglomération a repris partiellement en régie la gestion des « hauts de quai ».
- Le rythme de la conteneurisation s'est ralenti cette année afin de débiter le renouvellement des premiers conteneurs grand volume et de conserver un parc à niveau. Une équipe de maintenance a été structurée pour améliorer la fonctionnalité du parc de conteneurs roulants et la propreté des conteneurs à verre.

L'année 2018 a également été marquée par les faits suivants :

- Des services améliorés pour les professionnels : la collecte des cartons des commerçants du centre-ville de Chambéry, nouvellement confiée à un prestataire, a été étoffée au niveau de l'amplitude horaire, des circuits et du nombre de points de collecte. Par ailleurs, les zones d'activités de La Trousse et du Puits d'Ordet ont été prospectées pour faire bénéficier les entreprises de la collecte sélective et leur proposer un diagnostic de leurs déchets, accompagné de solutions pour mieux les valoriser.
- La fin de la collecte en sacs sur le quartier Pingon de La Motte-Servolex, en équipant celui-ci de conteneurs grand volume et de points de regroupement en bacs roulants.
- La lutte contre les incivilités : en plus des actions préventives mises en œuvre (affichages, informations in situ...), le nettoyage des dépôts sauvages près des aires à conteneurs est désormais facturé au réel aux contrevenants dès la seconde alerte.
- Une rencontre, à l'initiative de Grand Chambéry, de plus de 70 entreprises, élus et associations, autour d'un séminaire sur le thème « Economie circulaire et déchets : un potentiel de développement pour le territoire de Grand Chambéry », marquant le démarrage du contrat d'objectifs déchets et économie circulaire, signé avec l'ADEME pour la période 2018/2020.

Concernant le suivi quantitatif et qualitatif des déchets collectés en 2018, la quantité de déchets ménagers et assimilés poursuit sa baisse : l'objectif de réduire de 10 % entre 2010 et 2020 est déjà atteint.

Dans le détail on observe cependant deux tendances à surveiller : les quantités d'ordures ménagères résiduelles continuent leur augmentation (+ 2 %), et celles de collectes sélectives (emballages et papiers) leur diminution (- 2 %). Par ailleurs, l'augmentation des refus de tri est forte en 2018, avec 21,5 % d'erreurs de tri dans la collecte sélective.

Pour accompagner les habitants à réduire et mieux trier les déchets, Grand Chambéry a poursuivi en 2018 son implication dans la sensibilisation et la communication de proximité :

- 4 360 élèves sensibilisés,
- 2 650 visiteurs dans les évènements animés par la direction des déchets (Dimanche de récup', Fête de la science, Rivières propres) et 330 participants aux visites d'installations et ateliers de conseil,
- 3 970 appels au téléphone vert,
- 3 700 foyers et entreprises touchés par des communications de proximité, dont 2 000 visites de proximité par les ambassadeurs du tri,
- 349 visites de foyers et entreprises par les coordonnateurs de proximité pour régler des problèmes de collecte et tri des déchets,
- 7 800 foyers équipés d'un composteur individuel et 78 sites de compostage collectif opérationnels fin 2018.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu l'article D.2224-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 5 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 12 juin 2019,

Vu l'avis de la commission de la gestion des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention du 11 juin 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport d'activités 2018 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 131-19 C

Objet de l'acte : RD - Rapport d'activités 2018 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalité 6 - Autres

Date de l'acte : 27 juin 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190627-lmc1H22177H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22177H1

Date de transmission en Préfecture : 12 juillet 2019

Date de réception en Préfecture : 12 juillet 2019